

Fiche de Renseignements – Soirée Jeune

2022/2023



Le jeune :

Nom et Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Tél : Classe (2022/2023) :

Etablissement fréquenté :

Le Responsable :

Nom et Prénom :

Téléphone : Port :

Adresse :

Ville : Code Postale :

E-mail (envoyer des informations, flyers et invitations) :

.....

Personnes autorisés à venir le chercher :

Nom et Prénom : Tél :

Nom et Prénom : Tél :

Nom et Prénom : Tél :



Les renseignements sanitaires :

Médecin traitant :

Régime alimentaire particulier :

Allergies :

Traitement médicale (Si oui joindre une ordonnance) :

Difficultés de santé (maladie, crises, hospitalisation, opération, rééducation), préciser les précautions à prendre :

Vaccinations :

Vaccins obligatoires	OUI	NON	Dates des derniers rappels	Vaccins recommandés	Date
Diphthérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole / Oreillon / Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
				BCG	
				Autre (préciser)	

La responsabilité incombe aux parents concernant les déplacements du jeune pour venir à l'activité et repartir de celle-ci dans le cas où le jeune vient seul.

J'autorise mon enfant à partir seul après les activités (une autorisation manuscrite est à ajouter avec l'heure de départ).

Autorisation pour les activités « cuisine »

Dans le cadre des activités, votre enfant est amené à participer à des ateliers culinaires et à déguster leur réalisation en respectant au maximum les normes d'hygiène (lavage des mains, cheveux attachés, blouse, etc.). En général, c'est le repas de la soirée.

Pour cela, votre accord est nécessaire : J'autorise Je n'autorise pas

Le droit à l'image

La commune de Maizières-la-Grande-Paroisse réalise parfois des photographies, enregistrements sonores ou des vidéos, sur lesquels peuvent figurer vos enfants dans le cadre des activités ». À ce titre, elle peut être amenée à diffuser ces documents (site web, expositions ou dans la presse).

Pour cela, votre accord est nécessaire :

- Pour la diffusion des photographies de mon enfant : J'autorise Je n'autorise pas

- Pour la diffusion des vidéos de mon enfant : J'autorise Je n'autorise pas

Le cas échéant, l'autorisation est valable pour toute l'année scolaire 2022/2023. Elle peut toutefois être retirée à tout moment en contactant la responsable de l'Accueil de Loisirs.

Règlement intérieur des soirées : Vois Annexe 1

Je soussigné(e),..... en qualité de Père, Mère, Tuteur, certifie l'exactitude des renseignements complétés par mes soins dans ce dossier ainsi qu'avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur des soirées ado. Je m'engage à signaler immédiatement toutes modifications.

Fait à Maizières-La-Grande-Paroisse, le Signature